

1- Adressage

M. MONTIN a rappelé la démarche engagée concernant la procédure d'adressage et les enjeux notamment avec la question de l'arrivée de la fibre.

Un questionnaire a été lancé en janvier 2020, à l'initiative de l'AMF 15. A ce jour, une soixantaine de communes ont répondu. Une relance sera faite dans la prochaine newsletters.

En partenariat avec les services du Département, et notamment M. CELLARIER, une réunion le 10 février 2020 s'est tenue pour élaborer un plan d'actions afin de pouvoir établir une procédure claire et synthétique.

Mme ROCHES et M. MIRAL ont précisé que les services de la Poste en matière d'adressage ne sont pas à la hauteur du coût de la prestation.

M. CHABRIER a souligné les difficultés rencontrées pour les communes nouvelles.

Relevé de décisions :

- ⇒ **Le Conseil d'Administration autorise le Président, M. MONTIN à saisir l'AMF au niveau national pour signaler les difficultés en matière de procédure d'adressage et le rôle du Guichet adresse de l'IGN ;**
- ⇒ **L'AMF 15, au niveau local, établira en partenariat avec les services du CD 15, une feuille de route claire et précise, avec une échéance en juin 2020 ;**
- ⇒ **L'AMF 15, se positionne, en tant que coordinateur pour mener à bien ce dossier et organisera au cours du 1^{er} semestre 2020, une réunion avec l'ensemble des opérateurs et parties prenantes (CD15, SDIS, Orange, DDFIP, la Poste, etc.).**

2 – Echanges avec les services d'Orange

M. MONTIN a évoqué la réunion en présence des services d'Orange qui a eu lieu le 17 février 2020. L'occasion de saluer l'amélioration des services en matière de prise en charge en cas de panne et/ ou dysfonctionnements et de souligner l'efficacité du travail mené par l'interlocuteur dédié aux élus du Cantal, à savoir, M. NGUYEN, qui se positionne en tant que facilitateur.

Cependant, des difficultés persistent avec des interventions sur le long terme, des pannes trop importantes en terme de durée et des lignes qui fonctionnent par intermittence. M. MONTIN a souligné que la fiabilité du réseau est préférable à sa performance pour la plupart des administrés.

Synthèse des propositions à l'issue de la rencontre avec les services d'Orange :

- Afin de faciliter les échanges et coordonner les dysfonctionnements sur le terrain, il est proposé de désigner dans chaque commune, **un référent « Numérique- Télécommunication »** en lien direct avec M. NGUYEN – interlocuteur privilégié des élus

- **Une communication dédiée « La technologie de l'information pour les Nuls »** est en cours de rédaction par les services d'Orange pour fédérer autour de l'inclusion numérique
- **Un flyer synthétique** sera réalisé par l'AMF 15 en lien avec ORANGE pour déterminer la procédure et les interlocuteurs

Relevé de décisions :

⇒ **Le Conseil d'Administration valide :**

- **Les propositions en terme de communication avec le souhait de faire apparaître des cas de figure / ou mise en situation facilitant la communication in fine pour les élus ;**
- **La désignation d'un référent technique par commune.**

3- Avenant N° 2 à la Convention scolaire

M. MONTIN a rappelé l'importance pour le territoire du Cantal de l'avenant N°2 à la convention scolaire signée le 06 janvier 2020, en précisant que malgré une baisse d'effectifs pour l'année 2020, l'engagement d'un plafond de suppression de 3 postes / max permet de construire une carte scolaire répondant aux spécificités locales.

Un appel à manifestation d'intérêt sera proposé à l'ensemble des communes.

Pourquoi un AMI ?

Au regard des enjeux de la convention pour un aménagement du territoire scolaire cantalien et de la diversité des acteurs à mobiliser pour apporter des réponses structurantes, cet appel à manifestation d'intérêt permet de réunir, dans une dynamique commune et dans un climat de confiance, l'ensemble des acteurs de l'École.

Relevé de décisions :

⇒ **Le Conseil d'Administration :**

- **Missionne, M. MONTIN, Président de l'AMF 15, de saisir la Directrice académique du Cantal afin de faire évoluer le calendrier prévu initialement pour le dépôt des candidatures de l'AMI, au regard des élections à venir en mars 2020 ;**
- **Valide le fait de présenter la démarche en septembre 2020, auprès des 9 EPCI du Cantal ;**
- **Affirme la nécessité de renouveler les référents/ territoire, en matière de suivi de la convention scolaire.**

4- Réforme de la DGFIP

La charte d'engagement du nouveau réseau de proximité des finances publiques a été signé le 30 décembre 2019 par Madame Le Préfet, M. le Président du Conseil Départemental et M. le Directeur des finances publiques.

M. MONTIN a souligné le regret au nom de l'AMF 15, de ne pas avoir été signataire de cette charte, qui impacte directement l'ensemble des communes du Cantal, et par conséquent les élus locaux.

A l'occasion de la rencontre avec Madame le Préfet, an date du 03 février 2020, la volonté d'obtenir une évaluation et un bilan N+1 et N+ 2 du fonctionnement du dispositif de conseil aux collectivités pour un réajustement éventuel, a été validé.

5- AGENDA :

L'Assemblée Générale aura lieu **le Samedi 30 Mai** à Aurillac au Centre des Congrès.

Relevé de décisions :

⇒ **Le Conseil d'Administration :**

- **Précise qu'à l'occasion de l'AG du 30 mai 2020, le nouveau Conseil d'Administration sera élu pour la durée du mandat 2020-2026.**
- **Valide le fait que le nouveau Conseil d'Administration sera désigné en respectant :**
 - **La composition du CA prévu à l'article 7 des statuts**
 - **L'équilibre démographique et politique**
- **Souhaite que la composition du prochain CA tende vers une parité dans la mesure du possible.**

Les Universités des Maires auront lieu le **samedi 20 juin** à Aurillac au Centre des Congrès.

Des temps de formation tout au long de l'année seront proposés aux élus.

⇒ Cf. programme (PDF – document de présentation)

➤ 6- Edition de l'Annuaire des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal

L'édition de l'annuaire des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal pour le mandat 2020-2026 a été présenté aux membres du CA.

Pour cette nouvelle édition, une plateforme dédiée pour récolter les données est proposée :

<https://plateforme.amf15.fr/connexion>

Pour financier, l'annuaire des maires et des présidents d'EPCI, il est proposé de vendre des insertions publicitaires aux entreprises et organismes du territoire.

⇒ **Le Conseil d'Administration, valide :**

- **L'édition du nouvel Annuaire des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal pour le mandat 2020-2026 ;**
- **L'utilisation de la plateforme et invite chaque commune à se saisir de cet outil dès à présent pour renseigner les données ;**
- **Les tarifs proposés en vue des insertions publicitaires.**

➤ 7- Compte exploitation 2019

M. GIMENEZ, Trésorier de l'AMF 15 a fait état du compte d'exploitation 2019 précisant un total de recettes pour l'année de 106 583.31€ permettant ainsi de dégager un solde créditeur de 6 808.93 €.

Relevé de décisions :

⇒ **Le Conseil d'Administration :**

- **Approuve Le compte d'exploitation 2019 de l'AMF 15 ;**
- **Valide une provision à hauteur de 6 808.93 € au regard du solde créditeur.**

➤ 8- Budget prévisionnel 2020 : Débat d'orientation

M. GIMENEZ a présenté un budget prévisionnel pour l'année 2020 s'équilibrant à hauteur de 144 750€.

⇒ Cf. BUDGET 2020 (PDF – document de présentation)

⇒ **Le Conseil d'Administration propose :**

- **Une montée en puissance des dépenses liées à la communication, avec la création de vidéo de territoire ;**
- **Une augmentation des dépenses afférentes aux formations afin de proposer aux élus en début de mandat, un éventail de ressources nécessaires au bon fonctionnement des collectivités.**

➤ 9- Questions diverses

La Commune de LAVEISSIERE a saisi l'AMF 15 pour relayer son inquiétude concernant la réforme de l'assurance chômage pour les saisonniers de la station de ski et au-delà de la part de l'ensemble des restaurateurs mais aussi de la Société d'Economie Mixte, gestionnaire de la Station de ski.

En partenariat avec le Conseil Départemental, un courrier de saisi officiel a été adressé à M. BAROIN.